

# BUREAU

**Séance du 9 mars 2022**

**Délibération BU\_20220309\_004**

**Marché de fourniture de moyens élévateurs aériens (MEA) sur châssis routier - 2019-02-12 : lot n°1 - groupement de commandes ULISS - avenant n°2 passé avec l'entreprise MULTITEL INTERNATIONAL SAS**

**VOTE : Adopté par 3 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**2 membre(s) étant absent(s)**

## LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 10 septembre 2021 portant délégation au bureau ;

Vu le marché n°2019-02-12 relatif à la fourniture de Moyens Élévateurs Aériens (MEA) sur châssis routier - lot n°1, passé avec l'entreprise MULTITEL INTERNATIONAL SAS ;

Vu le projet d'avenant n°2 ;

Considérant que la crise sanitaire liée à la COVID 19 entraîne une hausse importante des coûts de production des véhicules objets du marché ainsi que des coûts de transport;

## **DECIDE :**

**Article unique.** L'avenant n°2, ci-annexé, au marché n° 2019-02-12 relatif à la fourniture de Moyens Élévateurs Aériens (MEA) sur châssis routier - lot n°1, passé avec l'entreprise MULTITEL INTERNATIONAL SAS est approuvé et monsieur le président du conseil d'administration est autorisé à le signer.

**Marc FLEURET**